

L'HABITATION DE PORT-ROYAL

Port-Royal (Nouvelle-Écosse)

Canada



Cour de l'Habitation de Port-Royal

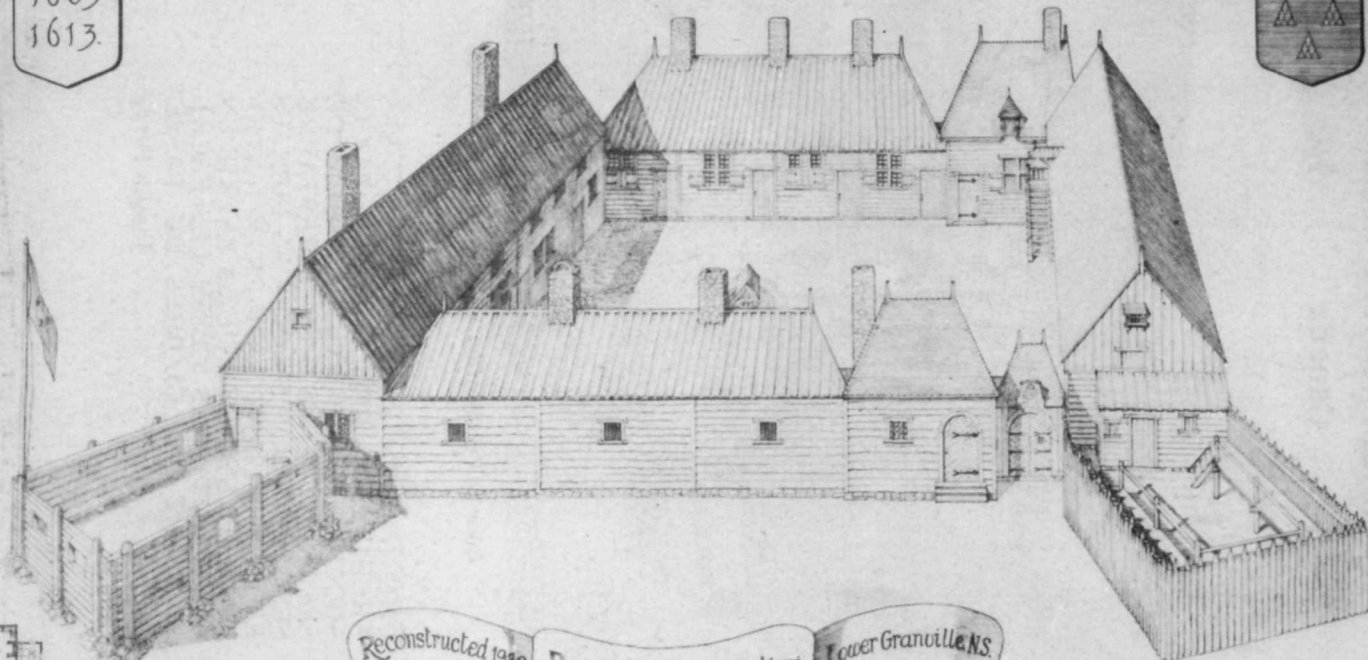
“UNE NATION SAGE CONSERVE SES ARCHIVES . . . RECUEILLE SES DOCUMENTS . . . FLEURIT LES TOMBES DE SES MORTS ILLUSTRES . . . RESTAURE SES IMPORTANTS ÉDIFICES PUBLICS ET ENTRETIENT LA FIERTÉ NATIONALE ET L'AMOUR DE LA PATRIE EN ÉVOQUANT SANS CESSE LES SACRIFICES ET LES GLOIRES DU PASSÉ.”

. . . Joseph Howe

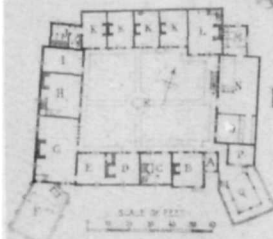
Issued under the authority of the
Honourable Alvin Hamilton, Minister of
Northern Affairs and National Resources



1605
1613.



Reconstructed 1939 Port Royal Habitation Lower Granville, N.S.



PLAN

REFERENCE

- A Entrance Gateway
- B Dwelling Building
- C Blacksmith Shop
- D Kitchen
- E Bakery
- F Cooking Platform
- G Community Hall
- H Artisan Workshop
- I Chapel
- J Main Hall
- K Infirmary Building
- L Workshop Building
- M Main Store
- N Warehouse
- O Trading Room
- P Warehouse
- Q Palisade
- R Well

Kenneth D. Hanson
Architect in Charge of Project
Engineering in Civil Service
Survey & Supervising Branch
Department of Man. & Resources
1971 1972-78-83

L'HABITATION DE PORT-ROYAL

Parc historique national de Port-Royal

Port-Royal (Nouvelle-Écosse)

L'HABITATION de Port-Royal, qu'on a reconstruite à l'endroit même où elle se trouvait autrefois, est une réplique aussi fidèle que possible de l'établissement, servant de poste de traite et d'abri aux premiers colons, qui avait été érigé en 1605 sous la direction du Sieur de Monts, fondateur et premier gouverneur de Port-Royal. Samuel de Champlain, célèbre explorateur et géographe en chef d'Henri IV, roi de France, qui y vécut pendant environ deux ans, dit que de Monts l'avait autorisé à en choisir l'emplacement et à en tracer le plan.

L'Habitation comprend un groupe de bâtiments disposés autour d'une cour, à la façon des fermes qu'on voyait dans le nord de la France au 16^e siècle; elle est protégée aux angles sud-est et sud-ouest par une plate-forme à canons et une palanque ou palissade. Les bâtiments reconstitués illustrent les méthodes européennes de construction qui furent introduites dans le nouveau monde aux premiers temps de la colonie. On s'est appuyé principalement pour cette construction, sur le plan de l'Habitation dessiné par Champlain ainsi que sur les descriptions qu'il en avait faites dans ses "Voyages" en 1613. Les références et les descriptions que contiennent l'"Histoire de la Nouvelle-France" par Lescarbot et les "Relations" des Jésuites, au sujet des travaux et du mode de vie des occupants de l'Habitation ont aussi été d'une grande utilité.

Voici une brève description des divers bâtiments dont se composait l'Habitation et qui, sauf indication contraire, figurent sur le dessin de Champlain.

Entrée—Ce petit bâtiment est fait de chêne équarri; ses murs sont en colombage selon un mode de construction qu'on utilisait en France à cette époque et il est recouvert d'un toit en bardeaux de chêne de mêmes dimensions que ceux dont on recouvrait alors les petites maisons en Picardie. Les portes cloutées, en bois de chêne, ont été confectionnées à la main; leurs charnières et leurs garnitures sont en fer forgé dans le style de l'époque. L'ouverture pratiquée dans la porte extérieure est ce qu'on appelait un judas. Les armoiries peintes sur le porte-écusson de chêne qui surmonte la porte sont tirées de celles qui figurent sur la carte de Port-Royal exécutée par Lescarbot ainsi que sur plusieurs documents de l'époque. Ce sont les armes de la France (à gauche) et de la Navarre (à droite), les deux pays sur lesquels Henri IV régnait.

Petit bâtiment à côté de la porte d'entrée—Dans la légende qui accompagne son dessin du plan, Champlain décrit cette bâtisse dans les termes suivants: "Petite maisonnette où l'on retiroit les utensiles de nos barques; que depuis le sieur de Poutrincourt fit rebastir, & y logea le sieur Boulay quand le sieur du Pont s'en revint en France." Les lambris intérieurs sont en planches d'épinette, moulurées à la manière de celles qui étaient utilisées dans certaines des plus anciennes maisons du Canada français dont la description nous est restée. La cheminée est en pierres de la localité; elle est doublée de briques de dimensions réglementaires confectionnées avec de la glaise trouvée sur place. Les fenêtres à carreaux enchâssés dans le plomb, sont d'un modèle français de l'époque, de même que les ferronneries des portes et des fenêtres et les candélabres, tous de confection manuelle. A l'époque de l'Habitation, ces objets auraient sans doute été façonnés par le forgeron de l'établissement. Le toit est recouvert de bardeaux de pin taillés à la main.

La forge—Il est probable que le fer de forge était apporté de France et que la plupart de la ferronnerie dont on avait besoin pour les portes, les fenêtres et les âtres de l'Habitation était travaillée à la main, dans la forge. Les serruriers confectionnaient aussi des outils, des ustensiles et des pointes de flèches qu'on échangeait avec les Sauvages contre des fourrures et des peaux. Les réparations aux mousquets et aux autres pièces de matériel militaire devaient être exécutées à la forge par un armurier ou un serrurier. La forge est d'un modèle français authentique; elle est faite de briques confectionnées à la main et de pierres de la région. Les châssis à battants, assemblés à la main, sont en chêne et comportent des blocs carrés aux intersections des petits bois; genre de montage propre à cette époque en Normandie. Ils sont tendus de parchemin huilé, traité de façon à imiter la peau raclée et huilée, ou encore la toile ou le papier qu'on avait pu utiliser pour la construction primitive.

La cuisine—C'était là sans doute que se faisait à peu près toute la cuisine pour l'établissement. Lescarbot rapporte que les aliments consistaient en pois, fèves, riz, pruneaux, morue séchée et viandes salées, sans compter l'huile et le beurre, et qu'on avait aussi des moules, du homard, des crabes et des bucardes lorsque ces crustacés et ces mollusques étaient de saison. Il ajoute qu'il y avait de l'esturgeon, du hareng et de la sardine en abondance et que "entre toutes les viandes il n'y a rien de si tendre que la chair d'Ellan (dont nous faisons aussi de bonne pâtisserie) ni de si délicieux que la queue de Castor."

Le fournil—On peut se faire une idée de la quantité de pain qui devait être boulangée dans ce fournil si l'on songe que l'établissement est censé avoir compté quatre-vingt-quatre personnes à un moment donné. Au début, le blé était moulu à la main, mais plus tard la mouture s'en fit au moulin qu'avait fait construire de Poutrincourt. Le four comporte un foyer placé en dessous; un tuyau, passant à l'arrière, rejoint la cheminée de cuisine, ce qui était une caractéristique des fours à pain français de cette époque.

La plate-forme à canons—Champlain décrit ainsi cette plate-forme: "A un coing du costé de l'occident y a une platte forme, où on mit quatre pièces de canon". Des grumes grossièrement équarries entourent un remblai formé de gros cailloux, situé à côté de l'endroit où ont été retrouvées les fondations de l'ancienne structure. La charpente de bois, les embrasures, les meurtrières pour les mousquets, les banquettes d'observation et les planchers sont dans le style des forts construits aux premiers temps de la colonisation.

La salle de récréation—Cette salle qui ne figure pas sur le plan dessiné par Champlain servait sans doute pour les réunions et les repas en commun car elle se trouvait à proximité du fournil et de la cuisine. C'était là qu'avaient lieu les célébrations et les fêtes de l'Ordre de Bon Temps que Champlain avait institué durant l'hiver de 1606-1607.

Lescarbot dit en parlant de cet Ordre: "Jamais au déjeuner nous n'avons manqué de saupiquets de chair ou de poisson: & au repas du midi & du soir encor moins: car c'était le grand festin, là où l'Architriclin, ou Maître-d'hôtel (que les sauvages appellent Atoctegic), ayant fait préparer toutes choses au cuisinier, marchoit la serviette sur l'épaule, le baton d'office en main & le collier de l'Ordre au col (qui valait plus de quatre escus) & tous ceux d'icelui Ordre après lui, portans chacun son plat. Le même étoit au dessert, non toutefois avec tant de suite. . . . Et au soir, avant rendre graces à Dieu, il résignoit le collier de l'Ordre avec un verre de vin à son successeur en la charge, & buvoient l'un à l'autre."

La salle a été construite d'après les méthodes françaises de l'époque. Les poutres et poteaux massifs, ainsi que les consoles, sont flaches, ce qui leur donne l'apparence d'avoir été taillés dans du bois rond comme c'était l'usage. L'escalier et le palier de la plate-forme à canons, tous deux en bois de chêne, sont garnis de poteaux de départ et de balustres de l'époque, façonnés à la main. La cheminée est modelée sur celles qu'on voyait alors en France dans les grandes maisons de campagne.

Le logement des artisans—Comme l'indique le dessin de Champlain, l'édifice de l'ouest était entièrement réservé aux artisans. Le rez-de-chaussée avait été probablement divisé d'abord en deux salles, chacune ayant une cheminée placée vers le milieu du mur de l'ouest. La salle de récréation située à l'extrémité sud devait servir de salle à manger aux artisans, tandis que celle du nord était leur salle commune.

Toutefois, il fallait une place pour la chapelle et il est à supposer qu'on éleva plus tard une cloison pour former à l'extrémité nord de l'édifice de l'ouest une petite pièce réservée à cette fin. La cloison aurait été placée au-dessous de la poutre maîtresse du côté nord de la cheminée. Cela explique pourquoi la cheminée de la salle commune des artisans se trouvait dans le coin de la pièce, contrairement à la coutume française.

Le dortoir des artisans—Cette salle de 21 pieds sur 66 servait de dortoir aux ouvriers et aux artisans de la colonie. La charpente du toit est formée de grosses fermes jumelées à la mode normande de l'époque. Les 11 fermes sont espacées de 5 pieds 6 pouces entre axes et les pièces sont toutes assemblées à tenon et mortaise et chevillées ensemble sans clous ni pointes de fer. Il n'y a pas de chevrons comme dans les constructions modernes car le voligeage s'étend d'une ferme à l'autre. Les planches à chevauchement vont de la rive à l'arrête et sont fixées aux pannes du toit.

La chapelle—Rien ne démontre qu'une chapelle ait jamais été érigée; les offices religieux avaient sans doute lieu dans les salles qui se trouvaient disponibles au moment opportun. En effectuant la reconstitution, on a, conformément à une hypothèse raisonnable, placé la chapelle dans le bâtiment des artisans, afin de commémorer le fait que les missionnaires célébraient l'office divin dans l'Habitation.

Logement des missionnaires—Il n'existe aucune preuve documentaire quant à la situation du logement des missionnaires, mais on suppose qu'il s'agissait d'une des demeures aménagées du côté nord.

Les maisons des gentilshommes—Chacune de ces maisons avait une entrée qui donnait sur la cour, une cheminée et une fenêtre à meneaux avec imposte. Les portes, faites de larges planches de pin sur voliges et pièces de renfort, sont rabotées à la main et peintes en bleu, une des couleurs les plus en vogue à l'époque dans les fermes de Normandie.

On trouve dans les documents historiques les noms des personnes suivantes parmi celles qui ont occupé ces demeures: Charles de Biencourt; Foulgère de Vitre; le mineur, maître Jacques; Robert du Pont; Marc Lescarbot; le capitaine marchand Champdore; le chirurgien Stephen et l'apothicaire Hébert.

Marc Lescarbot, avocat au Parlement de Paris, historien et poète, arriva à Port-Royal en juillet 1606. Il y composa une pièce de théâtre ou masque intitulé "Le Théâtre de Neptune" qui fut jouée sur l'eau en face du fort, le 14 novembre 1606. Ce fut la première pièce jouée sur notre continent au nord des colonies espagnoles. C'est là aussi qu'il écrivit son

livre de poèmes intitulé "Les Muses de la Nouvelle-France" et qu'il rédigea son journal et les notes de son "Histoire de la Nouvelle-France", ouvrages qui furent publiés à Paris en 1609.

Le logis du gouverneur—De Monts n'occupa jamais la demeure réservée au gouverneur, car lorsque la construction de l'établissement fut à peu près terminée il retourna en France, laissant à Pont-Gravé le soin de l'achever. Pont-Gravé, qui était aussi connu sous les noms de Sieur du Pont et de François Gravé, avait été capitaine d'un des navires de de Monts et il accompagna Champlain dans plusieurs de ses voyages d'exploration. Il fut commandant du fort durant l'hiver 1605-1606 et retourna en France au mois d'août 1606, à peu près au moment où de Poutrincourt vint habiter la maison du gouverneur.

Samuel de Champlain, le grand explorateur français qui occupa ce logis avec Pont-Gravé, fut le membre le plus célèbre de la colonie. Il était capitaine de la marine française et géographe du Roi. Né à Brouage, en Saintonge, il mourut à Québec en 1635. C'est dans cette demeure qu'il dressa les premières cartes géographiques détaillées de la côte de l'Atlantique, là aussi sans doute qu'il rédigea les notes relatives à son ouvrage intitulé "Voyages 1613".

Champlain rapporte que la maison avait été construite de beau bois scié, par des ouvriers habiles qui y travaillèrent énergiquement et sans relâche; Lescarbot de son côté dit que la bâtisse était de belle charpenterie. Les planchers du rez-de-chaussée sont en chêne, ainsi que le revêtement intérieur des murs qui est fait de planches moulurées comme celles qu'on trouvait dans quelques-unes des plus anciennes maisons françaises du Québec. L'escalier est de bouleau et les chapeaux et le bas des pilastres de départ en ont été moulurés à la main. Le manteau de la cheminée ainsi que la tablette superposée sont d'un modèle caractéristique de l'époque; les pièces exécutées à la main ont été assemblées à l'aide de chevilles. Les écrans portent les armes des deux gouverneurs de Port-Royal, celle du Sieur de Monts à gauche, et celles du Sieur de Poutrincourt à droite; au milieu se trouvent les armes de la France.

Si l'on examine dans le grenier la construction du toit de la maison du gouverneur on voit que des fermes maîtresses soutiennent les pannes et les chevrons, ce qui distingue ce toit de ceux des autres bâtiments construits pour porter le planchage à recouvrement. Les pans du toit sont recouverts de bardeaux de pin taillés à la main, lesquels ont bien pu être utilisés en remplacement des tuiles de terre cuite dont aurait été recouvert un édifice de ce genre en Normandie.

Le magasin—Champlain rapporte que "Du costé de l'orient est un magasin de la largeur d'icelle (de la cour), & une fort belle cave de 5. à 6. pieds de haut." Le magasin est une construction en bois; les piliers, les poutres avec consoles ainsi que les fermes sont dans le style français de l'époque.

La cave—Une étude archéologique des lieux a permis d'établir l'emplacement de la cave. On a trouvé que cette dernière avait environ une toise (6 pieds 3 pouces) de largeur, trois toises de longueur et une profondeur de 5 à 6 pieds, ainsi que le dit Champlain.

La salle de traite—Il n'existe aucun document indiquant la position qu'occupait la salle de traite, mais il semblerait logique qu'elle ait été située au sud du magasin, près de la porte de l'Habitation où les Indiens pouvaient commodément apporter les articles qu'ils avaient à troquer, et qu'elle ait communiqué directement avec le magasin par une porte en arrière du comptoir. Voici ce que dit Lescarbot à ce sujet. "L'hiver venu

les sauvages du païs s'assembloient de bien loin au Port Royal pour troquer de ce qu'ils avoient avec les François, les uns apportans des pelleteries de Castors, & de loutres . . . & aussi d'Ellans, desquelles on peut faire de bons buffles; les autres apportans des chairs fresches, dont ils firent maintes tabagies (banquets)".

La salle de garde—On voit sur le plan dessiné par Champlain un petit appentis situé du côté sud du magasin et ouvrant sur la palissade. On croit que c'était une salle pour le gardien ou un abri pour la sentinelle.

La palissade—De toute évidence la palissade est incorrectement indiquée sur le plan de Champlain, car selon la représentation qui en est faite elle eût été inutile comme moyen de défense. Le texte de Champlain se lit comme il suit: "A un coing . . . y a une platte forme . . . & à l'autre coing vers l'orient est une palissade en façon de platte forme". En réalité il s'agissait probablement d'une plate-forme de tir construite sur trois côtés à l'intérieur de la palissade et sur laquelle les mousquetaires se tenaient pour tirer des coups de feu entre les espaces que formait l'alternance des pieux pointus et des autres pieux, ce qui leur permettait de tirer d'enfilade vers les fronts est et sud de l'Habitation.

Le puits—(Voir *Relations* des Jésuites, Édition bilingue Thwaites, Vol. II, page 165)—"Et d'autant que la fontaine estoit un peu éloignée du Fort, ils firent un pui dans icelui Fort, de l'eau duquel ils se sont fort bien trouvez." Des travaux de recherches ont abouti à la découverte de l'emplacement de ce puits; en cette occasion, on a constaté la présence de terre remuée, mêlée de pierres des champs, jusqu'à une profondeur de 18 pieds où l'on a trouvé un bon approvisionnement d'eau. Le puits a été reconstruit en pierres des champs; la couverture en bardeaux de chêne, ainsi que le treuil et le seau confectionnés à la main, sont dans le style normand de l'époque. C'est le premier exemple dont l'histoire fasse mention d'un puits creusé par des Européens sur notre continent au nord du golfe du Mexique.

Pour obtenir des exemplaires additionnels de la présente publication ou de plus amples renseignements sur les parcs nationaux du Canada, s'adresser à :

**L'OFFICE DE TOURISME
DU GOUVERNEMENT CANADIEN**

Ottawa

-

-

Canada

EDMOND CLOUTIER, C.M.G., O.A., D.S.P.
IMPRIMEUR DE LA REINE ET CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE
OTTAWA, 1954